



Schweizerischer Gemeindeverband
Association des Communes Suisses
Associazione dei Comuni Svizzeri
Associazion da las Vischnancas Svizras

RAPPORT ANNUEL 2024



Sommaire

Éditorial..... 3

L'Association en 2024 4

L'ACS s'engage pour les communes..... 11

Magazine «Commune Suisse»..... 14

Organes de l'Association..... 16

Statistique des membres 19

Comptes annuels et bilan 20

Impressum

Éditrice
Association des Communes Suisses, Holzikofenweg 8,
case postale, 3001 Berne, Tél. 031 380 70 00,
verband@chgemeinden.ch, www.chcommunes.ch

Photo de couverture
Vue de la ville de Nyon/VD.
Source: Shutterstock/trabantos



L'«article constitutionnel communal», une obligation pour la Confédération et aussi pour les communes elles-mêmes

Ces dernières années, les tests de résistance se sont multipliés dans la Berne fédérale. La pandémie de COVID-19 a été suivie par la guerre en Ukraine, avec une augmentation sensible du nombre de migrants et la menace d'une pénurie d'énergie. Tous ces dossiers étaient - ou sont - certainement «d'importance systémique» pour la Suisse, et donc du ressort de la Confédération. Ou mieux encore: ils sont aussi du ressort de la Confédération. En tant qu'ancien vice-syndic, j'ai pu constater que les solutions politiques sont mieux acceptées et fonctionnent mieux lorsque les communes se voient accorder une marge de manœuvre pour les adapter aux besoins locaux.

Ce n'est d'ailleurs pas seulement l'avis de l'Association des Communes Suisses, mais aussi celui de notre [Constitution fédérale](#). Depuis 25 ans, l'article 50 stipule que la Confédération doit tenir compte des conséquences éventuelles de son activité pour les communes. Au-delà d'une conception des projets de loi aussi compatible que possible avec les communes, cela implique aussi, à mon avis, de réfléchir à l'état du système de milice et à son avenir. De nombreux dossiers sont aujourd'hui trop complexes et ne peuvent que difficilement être conciliés avec un service de milice. Pourtant, ce sont les personnes de milice au sein des exécutifs et des législatifs communaux qui mettent en œuvre ce qui est décidé au niveau supérieur – et qui touchent ainsi directement la vie des habitants, en bien ou en mal. Dans ce domaine, les responsables communaux ont besoin non seulement d'avoir la peau épaisse, mais aussi et surtout une certaine marge de manœuvre, afin que le mandat de la Constitution fédérale soit respecté et que les besoins du niveau communal soient pris en compte de manière adéquate. Et pour que davantage de citoyennes et de citoyens puissent à nouveau imaginer se porter candidats à ce qui est peut-être la plus belle des fonctions politiques.

En collaboration avec nos partenaires de l'Union des villes suisses, l'ACS s'engage donc, en cette année de jubilé de l'article 50 de la Constitution fédérale, pour que la politique et l'administration fédérales prennent davantage conscience de la situation et des préoccupations de l'échelon communal. Le potentiel existe sans aucun doute, puisque 60 pour cent des conseillers aux Etats et des conseillers nationaux occupent ou ont déjà occupé une [fonction au niveau communal](#) et savent ce que c'est que de concrètement mettre en œuvre sur place des directives «venues d'en haut».

D'ailleurs, le maintien de l'autonomie communale n'est pas seulement la tâche de la Confédération. Les communes devraient également la revendiquer activement. Même et surtout pour les tâches communales, qui ne sont peut-être pas les plus appréciées. Si la Confédération et les cantons doivent respecter l'autonomie communale, nous ne devons pas transférer ces tâches vers le haut à la première occasion. L'article 50 de la Constitution fédérale est donc contraignant pour nous tous. Je suis heureux de le rappeler à mes collègues de tous les niveaux de l'État en cette année de jubilé.

Mathias Zopfi, Conseiller aux Etats
Président de l'ACS

A close-up, low-angle shot of a car's side-view mirror. The mirror's frame is black and curved. Inside the mirror, a road stretches into the distance under a sky with soft, orange and yellow clouds, suggesting a sunset or sunrise. The road has white lane markings and is flanked by green trees and bushes. The background outside the mirror shows a blurred view of the same road and landscape, indicating the car is in motion.

L'ASSOCIATION EN 2024

Source: Shutterstock/Dmytro Bilozor

L'ACS FAIT DE LA POLITIQUE

L'ACS a vécu une année 2024 mouvementée, tant sur le plan politique qu'au sein de l'Association, au cours de laquelle d'importants jalons ont été posés. Ainsi, son président de longue date, Hannes Germann, après 25 ans passés au sein du comité, a démissionné pendant l'été de son poste à la tête de l'Association des Communes Suisses. Lors de l'assemblée générale, les délégués ont élu le conseiller aux Etats glaronnais Mathias Zopfi pour succéder à Hannes Germann; la vice-présidence est désormais partagée entre Jörg Kündig (sortant) et la conseillère nationale Marie-France Roth Pasquier (nouvelle). Le secrétariat de l'Association des Communes Suisses a également connu un changement: l'ancienne directrice adjointe Claudia Kratochvil-Hametner a succédé en juillet au directeur sortant Christoph Niederberger; sa suppléance a été confiée à Manon Röthlisberger (voir p. 17).

Santé

Sur le plan politique, le oui du peuple le 24 novembre au financement uniforme des prestations de santé (EFAS) a permis de clore avec succès un dossier extrêmement important et de longue date pour de nombreuses communes. L'ACS s'était engagée dès le début [en faveur de l'EFAS](#) et de l'intégration des prestations de soins dans le financement uniforme des prestations de santé. Jusqu'à présent, les prestations de soins doivent être financées en grande partie par de nombreuses communes en tant que responsables des coûts résiduels. Avec le nouveau financement, tous les domaines des soins de santé seront désormais financés selon la même clé et les communes seront déchargées. La réforme du système élimine les incitations inopportunes et ouvre la voie à des soins coordonnés. L'ACS a apporté une contribution essentielle à ce succès.

Migration

Les domaines de l'asile et de la migration ont fortement occupé les communes et donc l'ACS au cours de l'année 2024. Ainsi, au printemps 2024, le conseiller fédéral Beat Jans avait décidé, en concertation avec la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP) et la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS), d'élaborer une stratégie globale en matière d'asile. L'objectif est de procéder à une analyse du statu quo cinq ans après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'asile et de l'Agenda Intégration Suisse, ainsi qu' de renforcer l'engagement commun en faveur de la tâche commune de l'asile.

L'ACS a obtenu, en collaboration avec l'Union des villes suisses (UVS) et la CDAS, que la perspective et les défis des cantons et des communes soient également pris en compte et que la [stratégie globale en matière d'asile](#) ne soit pas définie de manière unilatérale par la Confédération. Ainsi, l'ACS s'est notamment engagée pour que le statut de protection S soit également pris en compte de manière conséquente dans ce processus stratégique. Avec la nou-

velle loi sur l'asile et la première application du statut de protection S, les communes ont accumulé beaucoup d'expériences, par rapport à laquelle il faut maintenant réfléchir. Les travaux sur la stratégie globale en matière d'asile reprendront en 2025 en tenant compte de ces préoccupations et en adaptant le calendrier.

Politique sociale

Le Conseil fédéral souhaite mieux soutenir l'autonomie des personnes âgées et encourager leur maintien à domicile. En automne 2024, il a donc adopté le message au Parlement concernant la modification de la loi fédérale sur les prestations complémentaires (LPC) (objet [24.070](#)). En juin déjà, l'ACS avait organisé une [manifestation lors de la session](#), qui avait pour thème la «prise en charge des seniors», sa mise à disposition, son accessibilité et son financement. Les prestations d'assistance n'étant pas encore financées par les PC, de nombreuses personnes ayant besoin de PC sont placées en EMS malgré un faible niveau de soins. Lors d'une [audition](#) devant la commission de la santé du Conseil national, l'ACS avait salué le projet de PC comme une étape importante, mais avait critiqué le financement, planifié de manière unilatérale, que seuls les cantons et les communes doivent prendre en charge. En hiver le Conseil national a approuvé le projet à une vaste majorité et a repris des éléments importants pour les communes dans la description des prestations (aspect psychosocial) et le financement (forfait flexible). Le Conseil des Etats se penchera sur le dossier par la suite.

Le projet de pérennisation du financement fédéral dans le domaine de l'accueil extra-familial pour enfants ([lv. Pa. 21.403](#)) vise à réduire substantiellement les contributions des parents et à favoriser la conciliation entre vie profession-



Source: Shutterstock/Pressmaster



Source: Shutterstock/makasana photo

nelle et familiale. Début 2024, la commission de l'éducation du Conseil des Etats a mis en consultation un modèle alternatif d'allocation de garde. L'ACS s'est montrée ouverte au nouveau modèle, mais a critiqué le [financement envisagé de manière unilatérale](#) pour l'allocation pour charge d'assistance, qui serait supporté par l'économie. Lors de la session d'hiver, le Conseil des Etats a supprimé certains éléments essentiels pour les communes, ce que l'ACS regrette vivement. Il est prévu une allocation pour charge d'assistance sans cofinancement par la Confédération. Le financement serait laissé aux cantons et aux communes. En outre, le Conseil des Etats s'est prononcé contre les conventions-programmes, un instrument décisif pour les cantons et les communes afin de développer l'accueil extrafamilial des enfants en fonction des besoins. La parole passe maintenant à nouveau au Conseil national. Sa commission de l'éducation commence ses travaux en janvier 2025.

Energie

En 2024, les énergies renouvelables et la sécurité de l'approvisionnement ont été au cœur des discussions. Le [projet d'accélération des procédures](#) pour les installations d'énergies renouvelables est passé dans les mains du Conseil des Etats, qui a entendu les revendications de l'ACS: il prévoit désormais que les communes doivent donner leur accord pour les installations, sauf disposition contraire du droit cantonal.

La réserve d'électricité vise quant à elle à pallier les risques pour l'approvisionnement en hiver. L'ACS [argumente](#) toutefois que la réserve thermique n'est pas une solution à long terme. Dans l'optique des objectifs vers le zéro net, la production d'énergie doit être décarbonisée. L'ACS a

d'ailleurs [pris position](#) sur l'ordonnance sur la protection du climat, ainsi que sur l'ordonnance sur le CO₂, qui contribuent à atteindre les objectifs zéro net. Les communes, en tant qu'institutions proches des citoyens, jouent ici un rôle central en développant et en mettant en œuvre des stratégies visant à atteindre l'objectif zéro net. D'autre part, de multiples initiatives ont été lancées au niveau local avec un accent particulier sur l'économie circulaire. Enfin, l'association a salué les mesures visant à promouvoir le Programme Bâtiments ainsi que l'adaptation au changement climatique.

Mobilité

Côté mobilité, l'ACS a poursuivi son engagement dans le cadre du Programme en faveur du trafic d'agglomération, en participant aux discussions concernant la 6e génération. En outre, le [programme pour les interfaces multimodales](#), lancé en 2021 par la Confédération, les cantons et les communes, a été clôturé en 2024. À l'occasion de l'évènement de clôture, le président de l'ACS Mathias Zopfi a rappelé l'importance d'un financement égal des interfaces multimodales pour toutes les communes, aussi bien rurales et périphériques qu'urbaines.

L'ACS s'est aussi penchée sur le projet de transport souterrain de marchandises «[Cargo sous terrain](#)», qui ambitionne de créer un système logistique sous le plateau suisse. Composé de tunnels et de hubs en surface, le projet aurait un impact important sur les communes environnantes. L'ACS a donc émis une position critique, la plus-value du projet étant trop incertaine en regard des impacts en matière de trafic, de bruit et de protection des eaux.

Aménagement du territoire

Le [Projet de Territoire Suisse](#) a fait l'objet d'un intense travail de mise à jour, auquel l'ACS a participé. Les enjeux liés au changement climatique, à la transition énergétique et à la croissance démographique ont été inclus. L'ordonnance sur le territoire a été modifiée pour inclure les principes de la LAT2 et fixer un objectif de stabilisation des constructions hors zone à bâtir. Dans sa [prise de position](#), l'ACS a demandé qu'une marge de manœuvre soit laissée aux communes, et que la Confédération participe au financement de la prime à la démolition pour les bâtiments hors zone à bâtir.

Concernant le sous-sol, l'ACS s'est prononcée sur le projet de [Cadastre des conduites Suisse](#), qui vise à harmoniser les géodonnées sur les conduites sur le plan national.

Économie

Lors de la session d'hiver 2024, le Parlement a décidé, après sept ans de lutte, de [changer de système d'imposition de la propriété du logement](#): la valeur locative sera abolie et, en contrepartie, toutes les déductions liées à la propriété occupée par le propriétaire seront supprimées, tant pour les résidences principales que pour les résidences secondaires. Pour compenser, les cantons auront la possibilité d'introduire un [impôt réel sur les résidences secondaires](#).

[L'ACS voit le projet d'un œil critique](#). Du point de vue de la systématique fiscale, un changement de système ne peut guère être justifié. De plus, cela signifie pour les communes des pertes fiscales potentielles de plusieurs milliards. Le nouvel impôt sur les résidences secondaires entraînerait en outre des charges administratives supplémentaires et pourrait se heurter à la résistance de certains

cantons. Le dernier mot reviendra au peuple: comme le nouvel impôt réel sur les résidences secondaires nécessite une modification de la Constitution, il est soumis au référendum obligatoire. Si elle est rejetée, la valeur locative sera également maintenue.

Numérisation

En 2021, les électeurs suisses ont rejeté l'introduction d'une e-ID à un vaste majorité. Le rejet était principalement dû au fait que l'e-ID devait être émise par le secteur privé. Au cours de l'année 2024, le Parlement a apporté des améliorations dans un [nouveau projet](#) qui n'a guère été contesté: c'est désormais la Confédération qui émettrait l'e-ID. Elle garantira la plus grande protection possible des données personnelles, sera gratuite et facultative.

[L'ACS salue expressément le nouveau projet](#). L'e-ID renforce et favorise l'administration numérique. Elle permettra par exemple d'obtenir en ligne des renseignements sur le registre des poursuites ou de collecter des signatures en toute sécurité. Pour une mise en œuvre optimale, il est toutefois important que les autorités cantonales et communales soient impliquées dès le début dans les autres travaux préparatoires en vue de l'introduction opérationnelle de l'e-ID. Pour ce faire, il convient notamment d'utiliser les organes existants, tels que l'Administration numérique suisse (ANS). En outre, la réalisation de l'e-ID doit être entreprise sans délai.

Remarque: ce résumé du travail politique de l'Association représente une sélection des affaires et des domaines politiques les plus importants. Vous trouverez un aperçu complet dans le [newsroom](#), dans nos [prises de position](#) ainsi que dans les [archives des sessions](#).



Source: Shutterstock/swissdrone

L'ACS avec ses partenaires

La numérisation occupe beaucoup l'ACS, même en dehors du travail politique. Ainsi, au cours de l'année 2024, l'ACS a consolidé et élargi son offre de services pour les communes en collaboration avec son association partenaire «[Myni Gmeind](#)». Outre les [tables rondes](#) mensuelles, les administrations communales ont accès à un [guide pratique du numérique](#) et au [cours de base «Pionnier Digital»](#). Pour ce dernier, plusieurs cours d'approfondissement ont été conçus et organisés en 2024, par exemple sur la communication communale, la mise en place de services numériques ou l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les administrations communales. En outre, l'ACS a développé avec Myni Gmeind, dans le cadre d'un projet soutenu par l'ANS, un modèle de procédure sur la manière dont les communes ou les associations de communes et les cantons peuvent s'organiser pour pouvoir proposer leurs services numériques sur un portail commun.

Une autre offre a vu le jour grâce au [partenariat](#) récemment conclu avec l'entreprise de télécommunications Cisco. Les collaborateurs de la commune peuvent suivre différents cours informatiques en autoformation gratuitement sur une plateforme en ligne, des cours qui vont de la cybersécurité à l'Internet des objets en passant par la mise en réseau.

L'ACS entretient également depuis des années un partenariat qui a fait ses preuves avec le Secrétariat d'État à l'économie (SECO). Celui-ci exploite la plate-forme de publication en ligne «[ePublication pour les communes et les villes](#)», sur laquelle les communes peuvent publier leurs communications officielles à moindre coût et en toute sécurité opérationnelle et juridique. La plateforme, dont l'ACS est l'organe responsable national, a connu une croissance sensible en 2024, notamment dans le canton de Berne.

Dans le «monde analogique», c'est surtout la «[Conférence des présidentes de commune](#)» qui a constitué un point fort. En tant qu'hôte, l'ACS a invité l'association allemande

des villes et des communes et l'association autrichienne des communes à Schaffhouse en juin. La Conférence internationale des présidentes de communes s'est concentrée sur la promotion de la relève et sur la question de savoir comment motiver en particulier les jeunes femmes à occuper un poste dans la politique communale. Un sujet brûlant, puisque la part des femmes dans les exécutifs communaux suisses n'est que de 27 pour cent et même de 19 pour cent dans les présidences communales, comme le montre un [sondage de l'ACS](#) couvrant l'ensemble du territoire. La Conférence des présidentes de communes a été parrainée par les «First Ladies» Elke Büdenbender (D) et Doris Schmidauer (A); l'actuelle présidente de la Confédération Karin Keller-Sutter a notamment été invitée à prendre la parole.

L'ACS a pu organiser un autre événement pour renforcer le système de milice en collaboration avec l'association des présidences communales de Saint-Gall et l'association des communes locales de Saint-Gall: En octobre, les trois partenaires ont invité toutes les communes de Suisse à l'OLMA pour la «[Journée des communes](#)».

En collaboration avec La Poste Suisse en tant que sponsor, l'ACS a également pu réaliser en 2024 une nouvelle édition du populaire livret pour enfants «[Ma commune, mon chez-moi](#)». Le livret Pixi peut être demandé gratuitement par les écoles de toute la Suisse, ce qui a déjà été fait plus de 80'000 fois jusqu'à présent.

Enfin, il y a du nouveau dans le groupe parlementaire Politique communale, géré par l'ACS en collaboration avec l'Union des villes suisses. Le groupe a organisé avec succès, en juin, sa première [manifestation de la session](#) sur le thème de la prise en charge des personnes âgées sous la nouvelle coprésidence de la conseillère aux Etats Marianne Maret et du conseiller national Philipp Kutter.



En juin 2024, l'ACS a organisé la Conférence internationale des présidentes de commune à Schaffhouse. De gauche à droite: La «First Lady» allemande Elke Büdenbender, le président de l'ACS Hannes Germann, la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter, la «First Lady» autrichienne Doris Schmidauer, la directrice de l'ACS Claudia Kratochvil-Hametner.

Source: Christian Krebs Photography

L'ACS informe

Durant l'année 2024, l'Association des Communes Suisses a publié au total 19 [newsletters](#) et sept [communiqués de presse](#). Elle a pris position sur plus de 40 demandes des médias portant sur les sujets les plus divers tels que le système de milice dans les communes, la carte journalière dégriffée Commune ou les falsifications de signatures lors d'initiatives et de référendums.

Parmi les médias sociaux, l'ACS est également présente sur [Instagram](#) depuis début 2024. En revanche, le secrétariat a décidé à la fin de l'année 2024 de faire ses adieux à X (anciennement Twitter). Outre Instagram, l'ACS continue de publier des nouveautés, des informations et des renseignements utiles sur [LinkedIn](#) et [Facebook](#), ainsi que sur son site Internet et dans le magazine de l'association «[Commune Suisse](#)», bien évidemment. Vous trouverez de plus amples informations sur le magazine de l'association à la page 15.



La directrice de l'association Claudia Kratochvil-Hametner évalue dans le «Tagesschau» la situation dans le domaine de l'asile du point de vue des communes.

Source: srf.ch



La remplaçante de la carte journalière séduit

Mobilité La «carte journalière dégriffée Commune», nouvelle formule pour emprunter les transports en commun, rencontre le même succès que sa prédécesseuse. Bilan après neuf mois d'introduction.



Donnerstag, 10. Septem

Fällanden im Fokus: Jörg Kündig über die Asylunterkunftsfrage

Fällanden Fällanden darf neue Asylkandidaten mit Zustimmung der Bevölkerung haften. Der oberste Zürcher Gemeinderat hat sich weitgehend für und fordert Massnahmen von Bund und Kanton.



Freitag, 21. Juni 2024

«Der Gemeindeverband ist kein bürgerlicher Klub»

Im Gespräch mit: Hannes Germann Die Gemeinden bilden als unterste politische Einheit die Grundlage für den Erfolg der Schweiz. Hannes Germann hat ihre Interessen 16 Jahre lang als Präsident des Schweizerischen Gemeindeverbands vertreten. Nun tritt er ab und zieht Bilanz.



Der 20. Vorstand des Schweizerischen Gemeindeverbands (SGV) hat am 19. Juni 2024 in Bern sein Amt niedergelegt. Im Bild: Hannes Germann, Präsident des SGV, bei der Übergabe der Ehrennadel an den Vizepräsidenten.

Der Schweizerische Gemeindeverband (SGV) hat am 19. Juni 2024 in Bern sein Amt niedergelegt. Im Bild: Hannes Germann, Präsident des SGV, bei der Übergabe der Ehrennadel an den Vizepräsidenten.

Der Schweizerische Gemeindeverband (SGV) hat am 19. Juni 2024 in Bern sein Amt niedergelegt. Im Bild: Hannes Germann, Präsident des SGV, bei der Übergabe der Ehrennadel an den Vizepräsidenten.

Der Schweizerische Gemeindeverband (SGV) hat am 19. Juni 2024 in Bern sein Amt niedergelegt. Im Bild: Hannes Germann, Präsident des SGV, bei der Übergabe der Ehrennadel an den Vizepräsidenten.

Der Schweizerische Gemeindeverband (SGV) hat am 19. Juni 2024 in Bern sein Amt niedergelegt. Im Bild: Hannes Germann, Präsident des SGV, bei der Übergabe der Ehrennadel an den Vizepräsidenten.

Der Schweizerische Gemeindeverband (SGV) hat am 19. Juni 2024 in Bern sein Amt niedergelegt. Im Bild: Hannes Germann, Präsident des SGV, bei der Übergabe der Ehrennadel an den Vizepräsidenten.

Der Schweizerische Gemeindeverband (SGV) hat am 19. Juni 2024 in Bern sein Amt niedergelegt. Im Bild: Hannes Germann, Präsident des SGV, bei der Übergabe der Ehrennadel an den Vizepräsidenten.

Der Schweizerische Gemeindeverband (SGV) hat am 19. Juni 2024 in Bern sein Amt niedergelegt. Im Bild: Hannes Germann, Präsident des SGV, bei der Übergabe der Ehrennadel an den Vizepräsidenten.

Der Schweizerische Gemeindeverband (SGV) hat am 19. Juni 2024 in Bern sein Amt niedergelegt. Im Bild: Hannes Germann, Präsident des SGV, bei der Übergabe der Ehrennadel an den Vizepräsidenten.

Der Schweizerische Gemeindeverband (SGV) hat am 19. Juni 2024 in Bern sein Amt niedergelegt. Im Bild: Hannes Germann, Präsident des SGV, bei der Übergabe der Ehrennadel an den Vizepräsidenten.

Der Schweizerische Gemeindeverband (SGV) hat am 19. Juni 2024 in Bern sein Amt niedergelegt. Im Bild: Hannes Germann, Präsident des SGV, bei der Übergabe der Ehrennadel an den Vizepräsidenten.

Der Schweizerische Gemeindeverband (SGV) hat am 19. Juni 2024 in Bern sein Amt niedergelegt. Im Bild: Hannes Germann, Präsident des SGV, bei der Übergabe der Ehrennadel an den Vizepräsidenten.

Der Schweizerische Gemeindeverband (SGV) hat am 19. Juni 2024 in Bern sein Amt niedergelegt. Im Bild: Hannes Germann, Präsident des SGV, bei der Übergabe der Ehrennadel an den Vizepräsidenten.

Region

Samstag, 22. Juni 2024

Urin Keller-Sutter rät Frauen zur Ochsentour

Ein Karin Keller-Sutter hat es ganz nach oben geschafft. Sie rät jungen Menschen, auf kommunaler Ebene anzufangen, so wie sie hat. Der Bezug zur Basis sei wichtig, verriet sie in Schaffhausen.



Urin Keller-Sutter (Mitte) auf dem Ochsentour durch Schaffhausen. Im Bild: Karin Keller-Sutter, Bundesrätin, bei der Übergabe der Ehrennadel an den Vizepräsidenten.

Urin Keller-Sutter (Mitte) auf dem Ochsentour durch Schaffhausen. Im Bild: Karin Keller-Sutter, Bundesrätin, bei der Übergabe der Ehrennadel an den Vizepräsidenten.

Urin Keller-Sutter (Mitte) auf dem Ochsentour durch Schaffhausen. Im Bild: Karin Keller-Sutter, Bundesrätin, bei der Übergabe der Ehrennadel an den Vizepräsidenten.

Urin Keller-Sutter (Mitte) auf dem Ochsentour durch Schaffhausen. Im Bild: Karin Keller-Sutter, Bundesrätin, bei der Übergabe der Ehrennadel an den Vizepräsidenten.

Urin Keller-Sutter (Mitte) auf dem Ochsentour durch Schaffhausen. Im Bild: Karin Keller-Sutter, Bundesrätin, bei der Übergabe der Ehrennadel an den Vizepräsidenten.

Urin Keller-Sutter (Mitte) auf dem Ochsentour durch Schaffhausen. Im Bild: Karin Keller-Sutter, Bundesrätin, bei der Übergabe der Ehrennadel an den Vizepräsidenten.

Urin Keller-Sutter (Mitte) auf dem Ochsentour durch Schaffhausen. Im Bild: Karin Keller-Sutter, Bundesrätin, bei der Übergabe der Ehrennadel an den Vizepräsidenten.

Urin Keller-Sutter (Mitte) auf dem Ochsentour durch Schaffhausen. Im Bild: Karin Keller-Sutter, Bundesrätin, bei der Übergabe der Ehrennadel an den Vizepräsidenten.

Urin Keller-Sutter (Mitte) auf dem Ochsentour durch Schaffhausen. Im Bild: Karin Keller-Sutter, Bundesrätin, bei der Übergabe der Ehrennadel an den Vizepräsidenten.

Urin Keller-Sutter (Mitte) auf dem Ochsentour durch Schaffhausen. Im Bild: Karin Keller-Sutter, Bundesrätin, bei der Übergabe der Ehrennadel an den Vizepräsidenten.

Urin Keller-Sutter (Mitte) auf dem Ochsentour durch Schaffhausen. Im Bild: Karin Keller-Sutter, Bundesrätin, bei der Übergabe der Ehrennadel an den Vizepräsidenten.

Urin Keller-Sutter (Mitte) auf dem Ochsentour durch Schaffhausen. Im Bild: Karin Keller-Sutter, Bundesrätin, bei der Übergabe der Ehrennadel an den Vizepräsidenten.

Urin Keller-Sutter (Mitte) auf dem Ochsentour durch Schaffhausen. Im Bild: Karin Keller-Sutter, Bundesrätin, bei der Übergabe der Ehrennadel an den Vizepräsidenten.

Urin Keller-Sutter (Mitte) auf dem Ochsentour durch Schaffhausen. Im Bild: Karin Keller-Sutter, Bundesrätin, bei der Übergabe der Ehrennadel an den Vizepräsidenten.

Au cours de l'année, l'ACS a participé aux auditions parlementaires suivantes:

- Audition «Programme de la législature 2023-2027», CPL-N, février 2024
- Audition «Modification de la loi sur la protection de l'environnement – Assainissement des sites contaminés», CEATE-N, février 2024
- Audition «Le message culture 2025-2028», CSEC-E, avril 2024
- Audition «Loi fédérale sur l'imposition individuelle, contre-projet indirect», CER-N, avril 2024
- Audition «Loi sur l'énergie. Modification (projet de loi pour l'accélération des procédures)», CEATE-N, avril 2024
- Audition «Logements protégés dans les PC», CSSS-N, octobre 2024

Au cours de l'année, l'ACS a pris position sur les objets suivants:

Parlement fédéral

- Modification de la loi sur la poste, février 2024
- Iv. Pa. CER-N. Introduction d'un impôt réel sur les résidences secondaires. Arrêté fédéral relatif à l'impôt immobilier cantonal sur les résidences secondaires, février 2024
- Iv. Pa. Remplacer le financement de départ par une solution adaptée aux réalités actuelles. Consultation sur le modèle de la CSEC-E, juin 2024
- Quotes-parts de la redevance attribuées aux radios locales et aux télévisions régionales et mesures d'aide en faveur des médias électroniques, octobre 2024

Département fédéral de l'intérieur

- Révision partielle de la loi sur les épidémies, mars 2024
- Révision partielle de l'ordonnance sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse (OEEJ), mars 2024
- Révision partielle de la Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (LHand), avril 2024
- Audition sur la Conception Aires de transit pour gens du voyage étrangers, juin 2024

Département fédéral de justice et police

- Modification de la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI), mars 2024
- Modification de l'ordonnance 2 sur l'asile relative au financement, octobre 2024

Département fédéral des finances

- Financement de la réparation des dommages causés aux bâtiments par les tremblements de terre, mars 2024

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication

- Ordonnance sur la conduite automatisée (OCA) et ordonnance concernant les aides financières destinées à promouvoir des solutions innovantes pour la circulation sur la voie publique (OAFIC), février 2024
- Modification de l'ordonnance sur les services de télécommunication (OST), février 2024
- Politique des agglomérations et politique pour les espaces ruraux et les régions de montagne: contribution de la Confédération au développement cohérent du territoire 2024–2031, février 2024
- Ordonnance sur la protection du climat, mai 2024

- Mise en œuvre de la loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables au niveau des ordonnances et autres révisions des ordonnances concernées, mai 2024
- Plan sectoriel des transports, partie Transport sous-terrain de marchandises (SUG), juin 2024
- Modification de l'ordonnance sur l'aménagement du territoire (mise en œuvre de la deuxième étape de la révision partielle de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire [LAT 2] et de la loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables), septembre 2024
- Révision de l'ordonnance sur l'approvisionnement en électricité (rémunération du capital investi dans le réseau électrique et les installations bénéficiant d'un encouragement pour la production d'électricité issue d'énergies renouvelables), octobre 2024
- Modification de la loi sur les installations électriques (Accélération de l'extension et de la transformation des réseaux électriques), octobre 2024
- Dispositions d'exécution de la loi sur le CO₂ pour la période postérieure à 2024, octobre 2024
- Crédit d'engagement pour l'indemnisation des prestations de transport régional de voyageurs (TRV) pour les années 2026 à 2028, octobre 2024

Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports

- Modification de la loi sur la géoinformation – cadastre des conduites Suisse, avril 2024
- Ordonnance sur la cybersécurité, septembre 2024
- Système national mobile de communication sécurisée, octobre 2024

Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche

- Révision de l'ordonnance 2 relative à la loi sur le travail (OLT 2), mars 2024
- Ordonnance sur l'exploitation des centrales de réserve destinées à la production d'énergie électrique pour le marché en cas de pénurie grave d'électricité, novembre 2024

Chancellerie fédérale

- Modification de la loi fédérale sur les droits politiques (LDP) et de l'ordonnance sur les droits politiques, avril 2024

Les prises de position de l'ACS sont [disponibles ici](#).



L'ACS S'ENGAGE POUR LES COMMUNES

Source: Shutterstock/PeopleImages.com - Yuri A

Pour agir en politique, il faut disposer d'un vaste réseau. Ce constat est également vrai pour l'ACS: notre Association s'engage dans des dizaines de groupes de travail, de comités de pilotage, d'associations ou d'organes de direction pour que la voix de l'échelon communal soit entendue au bon endroit. Voici la liste des instances au sein desquelles l'ACS a siégé en 2024.

Migration

- Stratégie globale en matière d'asile: comité de direction, comité Asile, TriAS et groupes de travail (SEM)
- Groupe de travail Suivi du système d'asile (SEM)
- Groupe d'accompagnement Réinstallation (SEM)
- Comité d'experts sur l'asile et l'hébergement (SEM)
- SONAS État-major spécial Asile (SEM)
- Groupe d'accompagnement Programmes d'intégration cantonaux/Agenda Intégration Suisse (SEM/CdC)
- Groupe d'accompagnement Po. Marti. Rapport hébergement privé (SEM)
- Groupe d'accompagnement Po. CIP-E. Rapport sur la naturalisation des ressortissants étrangers (SEM)
- Groupe d'accompagnement Po. Marti. Bien de l'enfant dans le cadre du droit de l'asile et des étrangers (SEM)
- Dialogue entre les autorités chargées de l'immigration, de l'intégration et de l'aide sociale «Dialogue sur l'aide sociale» (SEM)
- Commission fédérale des migrations
- Intégration: téléconférence programme S (SEM)
- Mandat Érythrée. Groupe d'accompagnement stratégique (RNS)
- Surveillance politique Plan d'action national contre la traite des êtres humains (RNS)
- Groupe d'accompagnement stratégique Plan d'action national contre la traite des êtres humains (RNS)
- Surveillance politique Plan d'action de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent (RNS)
- Groupe d'accompagnement stratégique Plan d'action de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent (RNS)
- Programme «Renouvellement du SYMIC» (Système d'information central sur la migration) pour les années 2022 à 2027

Santé et vieillesse

- Groupe de travail Soins de santé primaires (ACS)
- Forum Financement des soins (OFSP)
- Commission fédérale pour la préparation et la gestion en cas de pandémie (CFP)
- Forum Soins médicaux de base (OFSP)
- Plateforme nationale Démence (OFSP)
- Institution responsable du prix «Commune en santé/ Ville en santé» (RADIX)
- Comité Sécurité au travail en Suisse
- Advisory Board dialog@age

Aménagement du territoire et mobilité

- GT «Plan d'action pour promouvoir des offres de mobilité novatrices et climatiquement neutres» (mise en œuvre Mo. Schaffner)
- GT Cadastre des conduites Suisse
- Comité d'accompagnement Géoinformation (DTAP)
- Groupe d'accompagnement Logement à prix avantageux: un kit d'options
- Groupe d'accompagnement de l'étude sur les sys-

tèmes de recours dans le droit public en matière de construction (ARE, OFL)

- Comité de la Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP)
- Groupe d'échange d'expériences Carte journalière dégriffée Commune
- Groupe d'accompagnement technique Programme pour les interfaces multimodales (ARE)
- Motion 23.3008 «Réduire les normes dans le secteur de la construction pour réduire les coûts»
- Projet de territoire CH – Organe politique
- Projet de territoire CH – Directions
- Projet de territoire CH – Groupe de travail technique tripartite
- Dialogue en matière de politique du logement

Culture

- Groupe d'accompagnement Tarifs des écoles de musique
- DUN - Fédération des utilisateurs de droits d'auteur et voisins – Assemblée générale
- Dialogue culturel national DCN / niveau technique
- Dialogue culturel national DCN / niveau politique
- Fondation «Assurer l'avenir des gens du voyage suisses» (conseil de fondation)

Environnement et climat

- Groupe d'accompagnement Réseau cantonal de développement durable (RCDD) en application de l'Agenda 2030
- Marchés publics - Conférence sur les marchés publics durables (CO)
- Comité de direction «Intervention dangers naturels»
- Groupe de direction (GD)
- Groupe de travail national CCS/NET
- Réseau Biodiversité dans les communes – Table ronde
- Projet pilote Conception Paysage suisse CPS (ARE/EspaceSuisse)
- Rencontre au sommet OFEV/ACS/UVS/ASIC
- Réunion du groupe de pilotage Plan d'action contre le gaspillage alimentaire
- Comité de l'ASIC (Infrastructures communales)
- Groupe de travail ad hoc CT «Programme de soutien aux communes de taille petite et moyenne» (solution de raccordement Impulsion développement vers l'intérieur)
- Agenda CT 2030
- CT Niveau politique
- Dialogue CT Développement vers l'intérieur de qualité
- Projet CT «Biodiversité et qualité paysagère dans les agglomérations»
- GTT niveau technique

La Commune

- Groupe d'accompagnement Journée de la démocratie (Campus pour la démocratie)
- Marchés publics – Commission d'examen IAöB (brevet fédéral)
- Marchés publics – Comité IAöB
- Comité de la KBOB (services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics)
- Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

- Réseau bénévolat
- Révision du site web de TRIAS
- Table ronde: intégrité des collectes de signatures
- Fondation ACS
- Institution responsable «Spécialistes en droit diplômés ES» (présidence ACS, comité)
- Institution responsable de la FPS ap (comité)
- Conférence sur le fédéralisme 2025 à Zoug (CO)

Numérisation

- Groupe d'accompagnement Plan de mise en œuvre avec les cantons (Stratégie nationale de protection de la Suisse contre les cyberrisques)
- ANS – Organe de direction politique
- ANS – Organe de direction opérationnel
- ANS – Groupe d'accompagnement Développement de la DVS
- ePublication pour les communes et les villes (comité directeur)
- ePublication pour les communes et les villes (Change Advisory Board)
- Groupe de travail «Gouvernance du portail des feuilles officielles»
- MyniGmeind Comité
- MyniGmeind Suisse romande

Partenaires

- Conseil consultatif Luzerner Management Forum
- Conseil consultatif Politforum Thun
- POLITmonitor (polsan, ACS, basis06)
- Conseil consultatif Suisse public
- Conseil d'administration Hürliemann Informatik AG

Économie et finances

- Désenchevêtrement 27 – Répartition des tâches entre la Confédération et les cantons
- RICCC: réseau d'information sur la corruption Confédération-cantons

- Groupe de coordination Réseau place économique suisse, Regiosuisse, Espacesuisse et associations communales
- Poste (Salon politique)
- Groupe de pilotage sur la mise en œuvre de la série de mesures destinées à encourager le potentiel de la main d'œuvre disponible en Suisse

Politique sociale

- Groupe d'experts chargé des statistiques sociales
- Bureau CII (échange CDAS/CSIAS/ACS/UVS sur l'aide sociale)
- Groupe de pilotage CII
- Plateforme d'échange intercantonale sur l'encouragement précoce (Cantons, ACS, UVS)
- Groupe de pilotage Plateforme nationale contre la pauvreté (OFAS)
- NAPA. Suivi de la pauvreté. Groupe de projet 1: Inventaire et moyens d'existence matériels
- Comité de programme «Logement» / Politique en faveur des personnes handicapées 2023-2026
- Comité de programme Participation
- CSIAS – Comité
- CDAS – Comité
- Groupe de pilotage Modernisation de la statistique de l'aide sociale
- Groupe de pilotage Quartier4All (Pro Senectute)
- Fondation Assurer l'avenir des gens du voyage suisses
- Groupe de travail Conférence tripartite CT Coexistence

Énergie

- Harmonisation zéro émission nette pour les villes et les communes (SuisseEnergie pour les communes)
- Groupe de pilotage SuisseEnergie pour les communes
- Groupe de pilotage Réseaux thermiques
- Association Cité de l'énergie



Source: Shutterstock/sek_suwat



MAGAZINE «COMMUNE SUISSE»

Source: ACS

Une nouvelle mise en page pour «Commune Suisse»

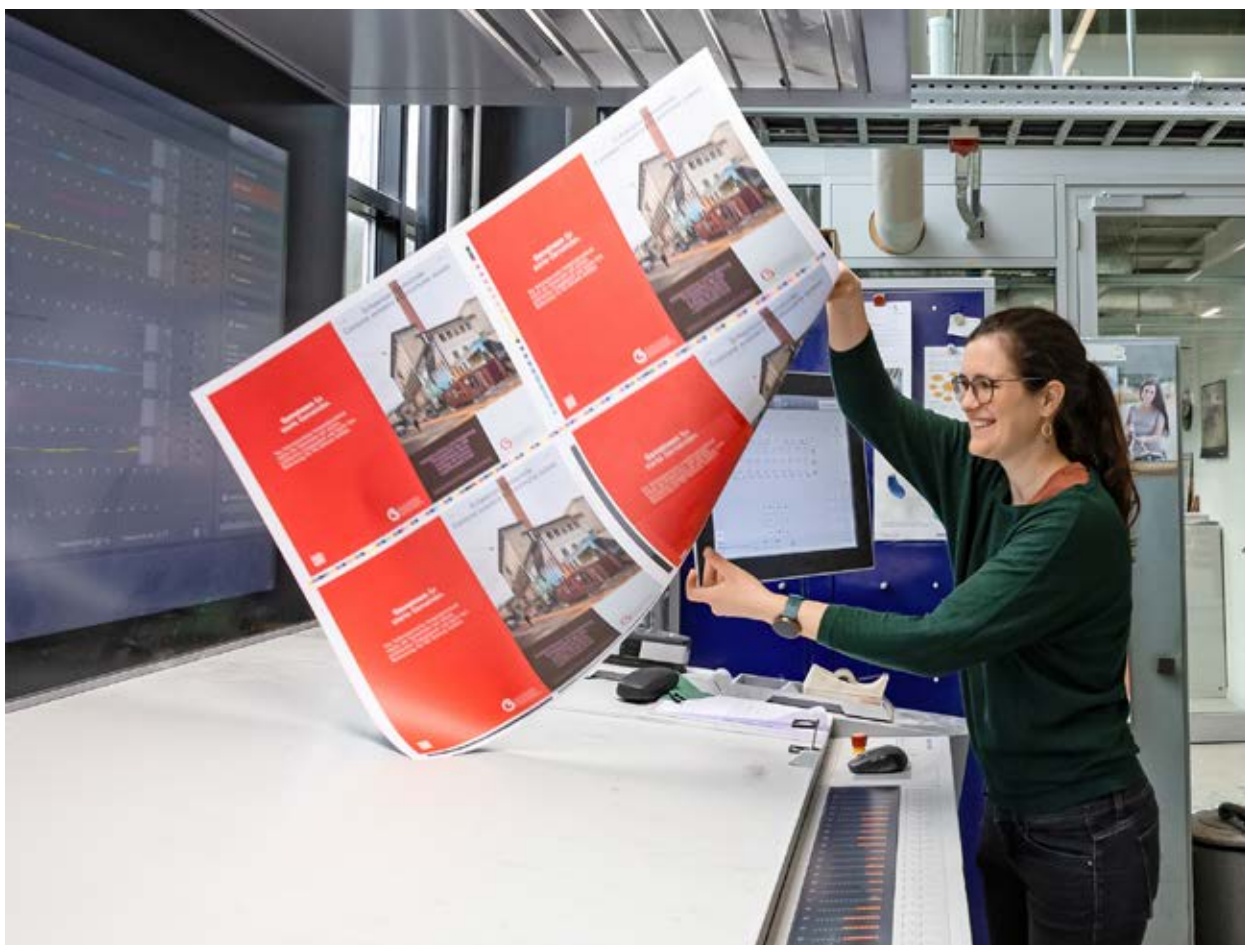
2024 a marqué un changement d'époque pour «Commune Suisse». Le magazine de l'association a été entièrement relooké en mars. Cela s'est accompagné de nouvelles rubriques: Le portrait de la commune a été réintroduit, mais dans un tout nouveau format. En outre, des syndics de toutes les régions du pays écrivent désormais à intervalles réguliers une chronique pour «Commune Suisse». Dans la nouvelle rubrique «Actualités», le magazine rend compte de l'activité de l'Association dans de courts articles. Le «Guide pratique du numérique», introduit en 2023 et très apprécié, a été maintenu. Il aborde des thèmes liés à la numérisation dans chaque numéro.

Avec la nouvelle mise en page, le traitement des langues a également changé. Alors qu'auparavant, seuls certains articles étaient traduits en italien et en français, la rédaction travaille désormais avec des résumés. Cela signifie que les articles sont publiés dans une langue principale avec de brefs résumés dans les autres langues. Cela permet de garantir que les contenus s'adressent à tous les groupes linguistiques.

Grâce à ces changements, «Commune Suisse» s'est transformé en un magazine moderne et épuré, adapté aux habitudes de lecture actuelles.

Une fois de plus, «Commune Suisse» a également su convaincre par son contenu. La rédaction a présenté de nombreux exemples de bonnes pratiques issus des communes, dans des domaines aussi variés que la construction d'aires de jeux, la politique de vieillesse, la technique communale ou l'adaptation au changement climatique. 117 communes de 21 cantons y ont fait une apparition, dont 54 pour cent provenaient de Suisse alémanique, 32 pour cent de Suisse romande et 12 pour cent du Tessin ou des Grisons italophones. Deux pour cent des communes étaient bilingues allemand/français et un pour cent était de langue romanche.

Malgré les grands bouleversements dans la branche et les prix toujours élevés de l'énergie et du papier, les comptes 2024 de «Commune Suisse» ont clôturé en positif. La situation sur le marché publicitaire continuant elle aussi à poser des défis, ce résultat est très réjouissant.



Nadja Sutter, rédactrice en chef de «Commune Suisse», supervise l'impression du premier numéro de «Commune Suisse» avec sa nouvelle mise en page.

Source: Stämpfli AG



ORGANES DE L'ASSOCIATION

Source: Shutterstock/IM_photo

Assemblée générale 2024

La [71e assemblée générale](#) de l'Association des Communes Suisses, qui s'est tenue le 20 juin 2024 à Neuhausen am Rheinfall SH, était placée sous le signe des [élections générales 2024-2028](#). Après 25 années passées au comité, dont les 16 dernières en tant que président, le conseiller aux Etats Hannes Germann a présidé l'AG une dernière fois dans son canton d'origine. L'éloge a été prononcé par Roger Paillard, président de l'association des communes de Schaffhouse.

Les délégués ont élu le conseiller aux États glaronnais et avocat Mathias Zopfi à l'unanimité pour succéder à Hannes Germann. En tant qu'ancien vice-président de la commune de Glaris Sud ainsi que conseiller cantonal et conseiller aux Etats, M. Zopfi apporte son expérience aux trois niveaux de l'Etat. Hans Rudolf Forrer, président de la commune de Glaris Sud, l'a présenté avec une allocution pleine d'humour.

Outre Hannes Germann, la vice-présidente Claudine Wyssa, Rudolf Grüninger et Jürg Marti ont également démissionné du comité de l'association. Les délégués ont élu leurs successeurs en la personne de Michael Götte (conseiller national, président de la commune de Tübach SG), Marie-France Roth Pasquier (conseillère nationale, conseillère communale de Bulle FR), Chantal Weidmann Yenny (syndique de la commune de Savigny VD) et Georges Schmid (président de la Fédération Suisse des Bourgeoisies et Corporations, Viège VS). Le Comité de l'ACS est ainsi largement représenté, tant sur le plan politique que géographique, et compte désormais quatre membres au sein du Parlement fédéral. Comme le prévoient les statuts, le Comité a par la suite également reconstitué la [vice-présidence](#). Jörg Kündig (jusqu'à présent) et Marie-France Roth Pasquier (nouvelle) ont été nommés vice-présidents.

Des changements de personnel également été enregistrés [au niveau de la direction](#): le nouveau duo de direction du secrétariat de l'ACS, la directrice Claudia Kratochvil-Hametner et la directrice adjointe Manon Röthlisberger, a pu se pré-

senter aux délégués dans le cadre de l'AG. Toutes deux travaillaient déjà au secrétariat, Claudia Kratochvil-Hametner en tant que directrice adjointe et Manon Röthlisberger en tant que responsable politique. L'engagement de l'ancien directeur Christoph Niederberger, qui a pris en août le poste de directeur de l'association «ForêtSuisse», a été remercié.

Après les affaires à l'ordre du jour, le président sortant et le nouveau président de l'Association ont discuté avec le géographe politique Michael Hermann de la manière dont le rôle et l'importance des communes ont évolué au cours du dernier quart de siècle.

La 72e assemblée générale de l'Association des Communes Suisses aura lieu le 6 juin 2025 à Vernier/GE. L'accent sera alors mis sur le 25e anniversaire de «l'article sur les communes», c'est-à-dire l'article 50 de la Constitution fédérale.



Passage de témoin: Mathias Zopfi (à gauche) est élu nouveau président de l'ACS le 20 juin 2024. Il suit les traces de Hannes Germann, qui a présidé l'Association pendant 16 ans.

Source Christian Krebs Photography

Fondation de l'ACS

La [Fondation](#) de l'Association des Communes Suisses soutient, sur demande d'une commune membre de l'ACS, des projets qui renforcent les communes et leur importance en tant qu'institution dans le système fédéral. Un montant total de 50'000 francs par an est à disposition pour le financement de projets. Le conseil de la fondation est composé de quatre représentants de l'ACS et de trois membres externes. Le conseil de la fondation s'est reconstitué en novembre 2024 après le départ de Hannes Germann (ancien président de l'ACS) et de Christoph Niederberger (ancien directeur de l'ACS). Il est toujours présidé par le Dr. Rudolf Grüninger (ancien membre du Comité de l'ACS). La nouvelle secrétaire générale est désormais Fabiola Kummer, responsable de l'administration et de la comptabilité du secrétariat de l'ACS.

Au cours de l'exercice 2024, deux projets ont été soutenus par la Fondation de l'ACS. Le premier, la «Journée des communes» à l'Olma 2024, soumise par la commune d'Oberriet SG et l'association des présidences de communes saint-galloises. La manifestation a remporté un franc succès avec près de 500 représentantes et représentants de communes politiques et bourgeoises de toute la Suisse. Le deuxième, le soutien au projet «Renforcer les associations» déposé par les communes de Buus et Maisprach BL. Ce projet doit permettre de déterminer les défis actuels auxquels sont confrontées les associations dans les communes de campagne, ainsi que de développer et d'élaborer des solutions, des mesures et du matériel concrets pour renforcer les associations. Dans un deuxième temps, les résultats seront mis à la disposition d'autres communes du canton de Bâle-Campagne.

Comité

Président

Mathias Zopfi, Conseiller aux États, Engi GL (dès juin 2024)

Hannes German, Conseiller aux États, Opfertshofen SH (jusqu'en juin 2024)

Vice-présidence

Jörg Kündig, président de la commune de Gossau ZH, président du GPVZH

Marie-France Roth Pasquier, Conseillère nationale, conseillère communale de la ville de Bulle FR (dès septembre 2024)

Claudine Wyssa, ancienne syndique de la commune de Bussigny VD (jusqu'en juin 2024)

Comité

Beat Bucheli, président de la commune de Werthenstein LU

Stéphane Coppey, président de la ville de Monthey VS, président de la FCV-VWG

Felice Dafond, syndic de la commune de Minusio TI, président de l'ACT

Nina Gansner, ancienne présidente de la commune de Seewis GR

Michael Götte, Conseiller national, président de la commune de Tübach SG (dès juin 2024)

Dr. Rudolf Grüninger, Bâle BS (jusqu'en juin 2024)

Sandra Hess, présidente de la ville de Nidau BE

Jean-Michel Karr, conseiller administratif de la commune de Chêne-Bougeries GE

Jürg Marti, ancien président de la commune de Steffisburg BE (jusqu'en juin 2024)

Irène May, présidente de la commune d'Ingenbohl SZ

Georges Schmid, président de la FSBC, Viège VS (dès juin 2024)

Priska Seiler Graf, Conseillère nationale, Kloten ZH

Gérald Strub, ancien président de la commune de Boniswil AG

Boris Tschirky, président de la commune de Gaiserwald SG

Chantal Weidmann Yenny, syndique de la commune de Savigny VD, présidente de l'UCV (dès juin 2024)

Christian Zuber, maire de la commune de Soyhières JU

Sécretariat

Claudia Kratochvil-Hametner, directrice

Manon Röthlisberger, directrice suppléante

Nina Ammon, responsable des secteurs politiques affaires sociales, famille/société et culture (dès septembre 2024)

Fabiola Kummer, responsable de l'administration et de la comptabilité

Silvana Menzli, responsable des secteurs politiques migration et intégration (dès mars 2024)

Silvan Müggler, responsable des secteurs politiques numérisation, économie et finances (dès septembre 2024)

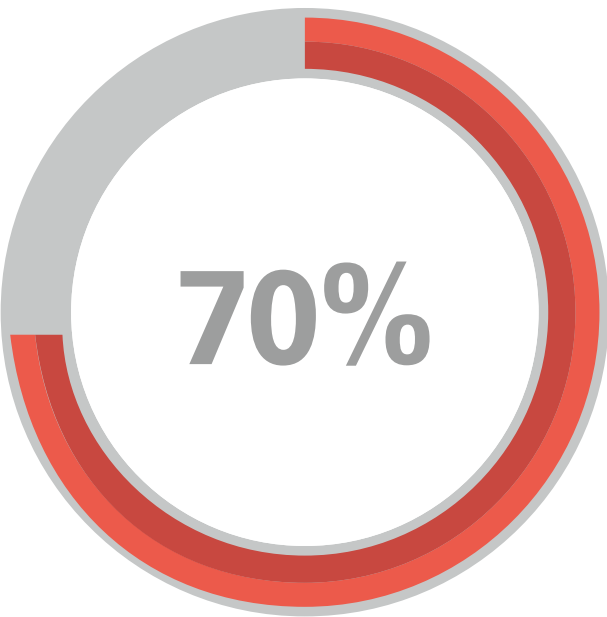
Fabio Pacozzi, responsable de la communication

Maude Schreyer-Gonthier, responsable des secteurs politiques énergie, aménagement et mobilité

Nadja Sutter, rédactrice en chef de «Commune Suisse»

Organe de révision

Schönenberger Die Treuhänder AG, Muri bei Bern



Nous sommes ravis que les communes suivantes aient décidé de devenir membres de l'ACS en 2024:

- Buchholterberg BE
- Buus BL
- Niederbipp BE
- Schwarzenburg BE
- Tresa TI

Membres (1.1.2025)

Canton	Nombre de communes	Nombre de membres	Part des membres
AG	197	134	68%
AI	5	3	60%
AR	20	18	90%
BE	335	245	73%
BL	86	71	82%
BS	3	2	67%
FR	121	86	71%
GE	45	29	64%
GL	3	3	100%
GR	100	76	76%
JU	50	20	40%
LU	79	49	62%
NE	24	11	46%
NW	11	11	100%
OW	7	7	100%
SG	75	65	87%
SH	26	24	92%
SO	106	96	91%
SZ	30	21	70%
TG	80	79	99%
TI	106	84	79%
UR	19	15	79%
VD	300	101	34%
VS	122	113	93%
ZG	11	9	82%
ZH	160	122	76%
Total	2121	1494	70%

Entre le 01.01.2024 et le 01.01.2025, le nombre de communes suisses a diminué de 2131 à 2121 en raison de fusions de communes. 1494 d'entre elles étaient membres de l'ACS au 01.01.2025, ce qui correspond à un taux de 70%.



COMPTES ANNUELS ET BILAN

Source: Shutterstock/Africa Studio

Bilan au 31 décembre

ACTIFS	31.12.2024 CHF	31.12.2023 CHF
Liquidités	459'477	601'552
Créances résultant de livraisons et de prestations	84'654	7'211
Créances à court terme à l'égard d'organes étatiques	50'260	77'901
Actifs de régularisation	6'283	2'668
Actifs circulants	600'675	689'333
Immobilisations financières	499'095	472'523
Actifs immobilisés	499'095	472'523
TOTAL ACTIFS	1'099'770	1'161'856
PASSIFS	31.12.2024 CHF	31.12.2023 CHF
Dettes à court terme fournisseurs	56'699	39'170
Dettes à court terme portant intérêt	200'000	300'000
Autres dettes à court terme	14'870	19'039
Passifs de régularisation	7'290	21'230
Capitaux étrangers	278'859	379'438
Capital de l'association	50'000	50'000
Réserves facultatives	732'418	641'479
Bénéfice de l'exercice	38'493	90'938
Capitaux propres	820'911	782'418
TOTAL PASSIFS	1'099'770	1'161'856

Berne, le 19 mars 2025

Association des Communes Suisses

Le président:


Mathias Zopfi
Conseiller aux Etats

La directrice:



Claudia Kratochvil

Compte de résultat et budget du 1^{er} janvier au 31 décembre

	Budget 2025 CHF	Comptes 2024 CHF	Budget 2024 CHF	Comptes 2023 CHF
Produits d'exploitation	1'775'000	1'785'153	1'761'500	1'788'740
Produits du secrétariat général	1'382'000	1'403'677	1'381'000	1'389'689
Produits du magazine	377'000	335'079	335'000	325'036
Provisions et autres produits	16'000	46'396	45'500	74'016
Réductions de rendement	0	0	0	0
Charges directes d'exploitation	-260'000	-242'673	-290'000	-254'168
Charges du magazine	-260'000	-242'673	-290'000	-254'168
Résultat brut	1'515'000	1'542'480	1'471'500	1'534'572
Charges d'exploitation	-1'536'500	-1'537'621	-1'514'600	-1'434'468
Charges de personnel	-1'071'000	-1'076'004	-1'110'100	-1'074'562
Autres charges d'exploitation	-465'500	-461'617	-404'500	-359'906
Résultat avant amortissements, résultat financier et résultat exceptionnels, uniques et hors période	-21'500	4'859	-43'100	100'105
Amortissements et corrections de la valeur	-7'000	-7'721	-5'000	-7'892
Produits financiers	6'000	31'825	6'000	24'568
Charges financières	-4'000	-3'152	-4'000	-3'320
Résultat financier	2'000	28'673	2'000	21'248
Produits de projet	590'000	210'334	110'000	55'606
Charges de projet	-550'000	-182'929	-90'000	-40'011
Projets financés	40'000	27'405	20'000	15'595
Produits exceptionnels	0	2'234	0	72
Charges exceptionnelles	0	-16'956	0	-38'189
Résultat exceptionnel	0	-14'721	0	-38'117
Bénéfice de l'exercice	13'500	38'493	-26'100	90'938

Berne, le 19 mars 2025

Association des Communes Suisses

Le président:


Mathias Zopfi
Conseiller aux Etats

La directrice:



Claudia Kratochvil



Schweizerischer Gemeindeverband
Association des Communes Suisses
Associazione dei Comuni Svizzeri
Associaziun da las Vischnancas Svizras